

Les effets d'éviction restent faibles sur le marché suisse de l'emploi

La signature de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et l'UE/AELE a été le prélude à une forte hausse de l'immigration en Suisse, couplée à une augmentation marquée du nombre de frontaliers. Ces mouvements ont amené l'opinion publique à se demander si la population locale est évincée du marché de l'emploi, une question à laquelle les auteurs se sont proposés de répondre. Ils concluent que les effets d'éviction perceptibles sont faibles, mais que certaines catégories sont davantage concernées que d'autres. Dans l'ensemble, le marché suisse de l'emploi a bien supporté l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes.



Pour l'étude, l'immigration ne semble pas avoir eu d'effets d'éviction importants sur le marché du travail. Il n'y a que dans le cas des personnes hautement qualifiées que certains signes apparaissent en ce sens.

Photo: Keystone

L'ALCP conclu en 2002 permet aux ressortissants de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) d'accéder avec une plus grande facilité au marché suisse de l'emploi. Étendu aux nouveaux membres de l'UE en 2006 et en 2009, l'ALCP est l'un des volets de la politique de migration poursuivie par la Suisse depuis le milieu des années nonante, qui vise à favoriser l'entrée de personnes très qualifiées issues de l'espace culturel européen. Cette politique a d'ailleurs atteint son but,

puisque le pourcentage d'immigrés très qualifiés – provenant pour l'essentiel des États de l'UE et de l'AELE – a bondi depuis l'entrée en vigueur de l'accord (voir *graphique 1*). Le solde migratoire¹ de la Suisse ayant lui aussi fortement augmenté, la politique de migration est devenue l'un des grands sujets du débat public.

Évolution de l'immigration sur le marché du travail depuis 1990

Le *graphique 2* présente l'augmentation du nombre d'étrangers dans l'effectif total des actifs en Suisse, pour la période qui va de 1991 à 2010. Durant la première moitié des années nonante, le solde migratoire était positif tant avec les pays de l'UE qu'avec ceux du reste de l'Europe (en particulier de l'ex-Yougoslavie). Il s'est fortement réduit pendant la récession de la fin de la décennie en ce qui concerne l'UE, devenant même négatif de 1996 à 1998. Depuis 1999, il suit en revanche une tendance nettement positive et l'immigration en provenance de l'UE s'accélère. Celle is-



Sandro Favre
Assistant scientifique à la faculté des sciences économiques de l'université de Zurich



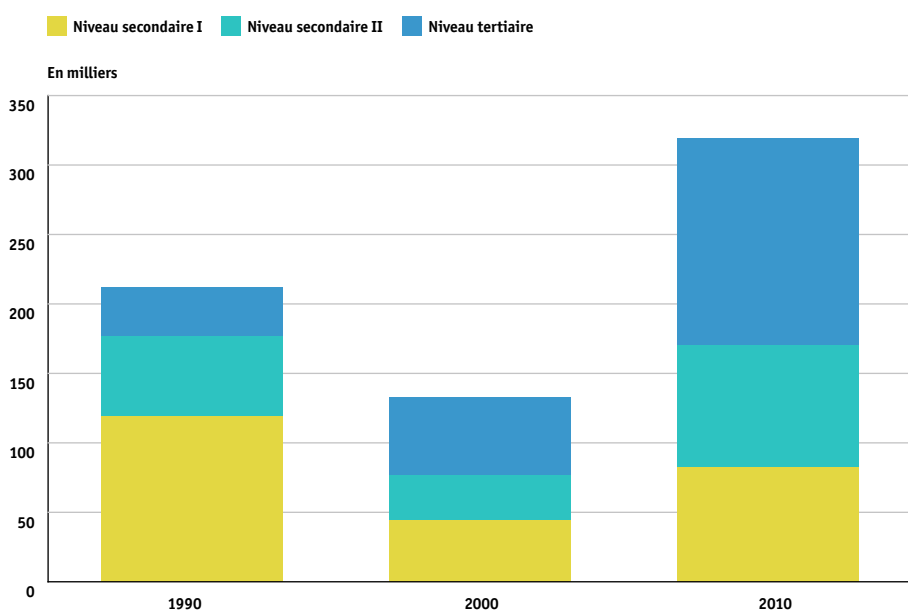
P. Rafael Lalive
Chaire de microéconomie à la faculté des hautes études commerciales de l'université de Lausanne



P. Josef Zweimüller
Chaire de macroéconomie et marchés de l'emploi de l'université de Zurich

Graphique 1

Les nouveaux travailleurs migrants: effectif par niveau de formation, 1990–2010



Remarque: personnes actives occupées dans la population résidente permanente, de 18 à 64 ans.

Source: OFS (recensement de la population, relevé structurel) / La Vie économique

sue du reste de l'Europe oscille, mais reste à un niveau inférieur. Ce phénomène a été déterminant dans l'essor de l'emploi. De 2002 à 2010, le nombre d'immigrés actifs a ainsi progressé de 337 000 personnes, soit 8,2% du total des emplois en 2002. L'UE a été le principal contributeur en ce domaine, avec 5,8% (reste du monde: 2,4%).

Identification des effets d'éviction

Réalisée pour le compte du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), cette étude analyse si et dans quelle mesure la hausse de la pression migratoire depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP a été à l'origine de phénomènes d'éviction sur le marché suisse de l'emploi. Nous entendons par là une augmentation du chômage ou une réduction de l'emploi pour la population résidente, en raison de la forte pression migratoire. Cette dernière peut provenir de l'immigration nette, mais aussi de changements dans le nombre de frontaliers travaillant en Suisse. Nos recherches s'orientent sur ces deux voies et les effets d'éviction sont donc étudiés séparément.

La théorie ne fournit pas d'éléments probants permettant de conclure à des effets d'éviction. Lorsque les immigrés exercent des activités qui complètent celles des actifs locaux, l'immigration peut améliorer la situation du marché de l'emploi. En revanche, elle aboutit à une éviction lorsque les activités qu'ils exercent sont en concurrence avec

celles des actifs locaux. Une étude empirique est donc nécessaire pour savoir si l'immigration engendre un tel phénomène.

Nous avons mesuré les effets d'éviction en deux phases:

- dans un *premier* temps, des comparaisons régionales permettent de cerner les effets de l'immigration sur le chômage et l'emploi de la population locale;
- dans un *deuxième* temps, les résultats obtenus ont été combinés avec l'importance probable des flux migratoires résultant de l'ALCP, afin de quantifier les effets de l'accord.

La première phase se borne à analyser des données, tandis que la seconde nous oblige à formuler une hypothèse sur l'évolution de l'immigration en l'absence d'ALCP. Les résultats de la première phase reposent sur l'analyse des différences régionales en matière de pression migratoire et sur l'évolution concomitante du marché de l'emploi, conformément à la méthode choisie par la majorité des études réalisées à l'étranger. Nous nous fondons sur les régions de mobilité spatiale (régions MS), ce qui constitue une première dans les travaux consacrés aux conséquences de l'immigration sur le marché de l'emploi suisse. Les 106 régions MS tiennent habituellement lieu de niveau intermédiaire microrégional dans l'analyse spatiale et dans la politique régionale. Leur avantage tient au fait qu'elles sont relativement homogènes et qu'elles représentent de petits bassins d'emploi avec une orientation fonctionnelle vers les centres régionaux.

Résultats: les effets d'éviction globaux sont pratiquement imperceptibles

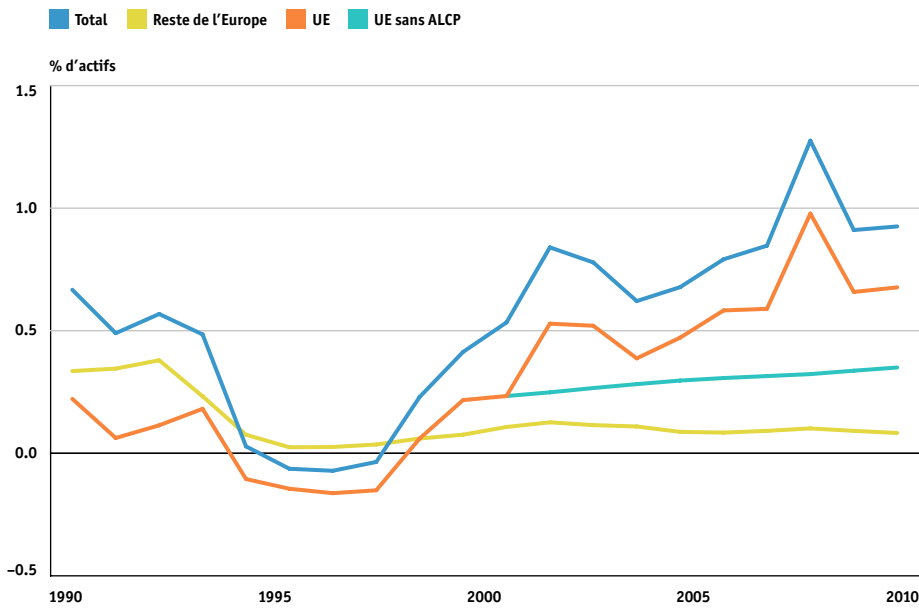
Le principal résultat auquel aboutit l'étude est la faiblesse des effets d'éviction consécutifs à l'importante immigration enregistrée depuis 2002. D'après nos constatations, il n'est pas possible de lui attribuer un recul significatif de l'emploi pour la population résidente. L'augmentation considérable du nombre de frontaliers ne produit pas non plus d'éviction à grande échelle. On ne constate pas davantage d'influence significative de la pression migratoire sur le taux d'emploi, ni pour les personnes nées en Suisse, ni pour les étrangers qui y vivent depuis longtemps². S'agissant de la population née en Suisse, l'étude conclut que l'immigration nette a eu un impact négatif sur le chômage, bien que celui-ci reste relativement faible et statistiquement marginal. Concrètement, le modèle économétrique que nous avons retenu indique qu'une im-

1 Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs dans une région, soit la variation de la population due aux mouvements migratoires. Il est ainsi un bon indice de la pression migratoire effective. Dans ce contexte, on parle aussi d'«immigration nette».

2 La distinction entre «population née en Suisse» et «population immigrée de longue date» repose pour l'essentiel sur les publications scientifiques, qui séparent la population résidente en «personnes nées à l'étranger» et «personnes nées dans le pays». Cette distinction recoupe pratiquement, mais pas entièrement, celle entre personnes de nationalité suisse et personnes de nationalité étrangère résidant en Suisse.

Graphique 2

Immigration annuelle nette exprimée en pourcentage de la population active, 1991–2010



Remarque : immigration annuelle nette, exprimée en pourcentage des actifs durant la même année. L'immigration provenant de l'«UE sans ALCP» se fonde sur l'hypothèse que, sans cet accord, l'immigration en provenance des États de l'UE aurait suivi après 2002 la même tendance que celle provenant des autres États européens de 1996 à 2001.

Source: OFS (PETRA) / La Vie économique

plus d'emplois que provoque l'arrivée de personnes hautement qualifiées.

Influence de l'ALCP sur le marché suisse de l'emploi

Quel a été l'impact de la conclusion de l'ALCP sur le marché suisse de l'emploi entre 2002 et 2010? Il est impossible de répondre à cette question avec une certitude absolue, car, en l'absence d'autres hypothèses, rien ne permet de prédire comment aurait évolué l'immigration sans cet accord. Nous postulons que, dans ce cas-là, celle en provenance de l'UE aurait été similaire à celle du reste de l'Europe entre 1996 et 2001. Sur le *graphique 2*, la ligne «UE sans ALCP» permet d'estimer la façon dont l'immigration provenant de l'UE aurait évolué si l'ALCP n'avait pas été signé. En d'autres termes, l'écart entre la ligne «UE» et cette dernière représente le nombre de nouveaux travailleurs que l'ALCP est supposé avoir attiré depuis l'UE. Dans cette hypothèse, l'accord bilatéral s'est traduit par une augmentation de l'immigration de 2,9 points de pourcentage entre 2002 et 2010. Nos calculs montrent donc que, depuis 2002, la moitié environ de l'immigration nette a été provoquée par l'ALCP.

De quelle façon la progression de l'immigration générée par l'accord a-t-elle influencé le chômage et l'emploi? La réponse à cette question se trouve dans le *tableau 1*. L'augmentation de 2,9 points de pourcentage a eu pour corollaire une hausse du taux de chômage de 0,2 point pour toutes les personnes nées en Suisse. Celui-ci s'élève à 2,6% en moyenne pour la période 2002-2010. Le taux d'emploi pour ces personnes s'élève à 82,6% et n'a pas été influencé par l'immigration. Cette dernière n'a pas eu davantage de conséquence néfaste sur les personnes venues s'établir en Suisse à une période antérieure.

Un certain effet d'éviction parmi les personnes hautement qualifiées

On remarque un certain effet d'éviction parmi les travailleurs hautement qualifiés. Ceux nés en Suisse ont vu leur chômage augmenter de 0,36 point en raison de l'immigration, tandis que leur taux d'emploi baissait de 0,87 point. Sur la période 2002-2010, leur taux de chômage a été, en moyenne, de 1,6% et leur taux d'emploi de 92,3%. L'intégration sur le marché du travail des personnes nées en Suisse et hautement qualifiées est demeurée forte durant cette période, malgré la concurrence immigrée.

Il est impossible d'exclure un effet nul sur le seuil de confiance très strict de 95%, habituellement utilisé tant pour le taux d'emploi de cette catégorie que pour le taux de chômage de toutes les personnes nées en

migration équivalant à 1% des actifs augmente le taux de chômage de la population née en Suisse de 0,068 point de pourcentage. L'étude ne constate pas de lien pour les immigrés de longue date. Quant à la progression du nombre de frontaliers, elle n'occasionne ni une augmentation significative du taux de chômage, ni un recul du taux d'emploi.

Des effets plus visibles pour certaines catégories

Bien que l'étude dans son ensemble conclue à l'absence d'effets d'éviction importants, elle en dégage pour certaines catégories. Nous les trouvons chez les personnes hautement qualifiées, mais pas chez celles qui le sont peu ou moyennement. Concrètement, le modèle économétrique retenu indique qu'une immigration équivalant à 1% des actifs entraîne, pour les personnes hautement qualifiées nées en Suisse, une hausse du taux de chômage de 0,127 point de pourcentage et un recul du taux d'emploi de 0,302 point. Si nous ne constatons pas d'effet significatif de l'immigration nette pour les immigrés de longue date hautement qualifiés, l'augmentation de l'emploi des frontaliers de 1% aboutit néanmoins à un recul estimé de leur taux d'emploi de 0,206 point. Les personnes peu ou moyennement qualifiées ressentent, elles aussi, l'effet de l'immigration de travailleurs pourvus des mêmes qualifications, mais ce problème est compensé par le sur-

Encadré 1

Une large image du marché suisse de l'emploi

Cette analyse empirique fait œuvre de pionnier en combinant différents jeux de données de nature administrative. Nous avons ainsi couplé les comptes individuels de la Centrale de compensation de l'AVS à des données relatives à la région MS du lieu de domicile, tirées de la statistique de la population (Statpop). Ces données permettent d'attribuer de façon précise le chômage, l'emploi et l'immigration à chaque région et d'estimer ainsi avec exactitude les effets d'éviction, en supposant que ceux-ci se produisent. Dans cette étude, nous calculons les résultats fournis par le marché de l'emploi en nous fondant sur deux variables: le taux de chômage et le taux d'emploi. On entend par *taux de chômage* le nombre de personnes qui cherchent activement un emploi par rapport à la population active. Ce dernier terme désigne l'ensemble formé par les personnes possédant un emploi et les chômeurs. Le *taux d'emploi* mesure le nombre d'actifs rapporté à la population résidante. Le taux de chômage est le premier indicateur du marché de l'emploi. Il ne saurait, néanmoins, recenser tous les phénomènes importants, comme celui des personnes qui, découragées par une recherche vaine, quittent le marché. C'est là qu'intervient le taux d'emploi. L'évolution de ces deux variables nous permettra donc d'obtenir une image aussi complète que possible du marché suisse du travail.

Tableau 1

Récapitulatif des résultats: indices des effets d'éviction

	Personnes nées en Suisse		Immigrés de longue date	
	TC	TE	TC	TE
A. Immigration				
Agrégé	0.20 [-0.09, 1.20]	0	0	0
Faiblement qualifiés	0	0	0	0
Moyennement qualifiés	0	0	0	0
Hautement qualifiés	0.36 [0.09, 0.64]	-0.87 [-1.86, 0.12]	0	0
B. Frontaliers				
Agrégé	0	0	0	0
Faiblement qualifiés	0	0	0	0
Moyennement qualifiés	0	0	0	0
Hautement qualifié	0	0	0	-0.39 [-0.60, -0.17]

Remarque: estimation par variable instrumentale de l'immigration nette et de l'augmentation de l'effectif des frontaliers, significative à un seuil de 10%. TE = taux d'emploi; TC = taux de chômage.

Source: OFS (PETRA, STATPOP), AVS (CdC) / La Vie économique

formation, mais aussi créer des emplois pour d'autres moins qualifiées. Ce phénomène explique vraisemblablement pourquoi les effets d'éviction sont relativement faibles sur le marché du travail. Ils sont pratiquement imperceptibles statistiquement sur le chômage et l'emploi de la population en général.

Les résultats de l'étude cadrent bien avec ceux obtenus dans d'autres recherches, qui ont utilisé d'autres bases de données et méthodes pour comprendre les liens entre immigration et évolution des salaires. Bien que la concurrence se soit accrue entre les travailleurs hautement qualifiés et que cela ait tempéré dans une certaine mesure les salaires, l'immigration a eu un rôle positif sur les rémunérations des employés non qualifiés. ■

Encadré 2

Le problème de la causalité inversée

L'objectif principal de cette étude est d'estimer les effets de causalité que provoquent l'accroissement de la pression migratoire sur le chômage et l'emploi dans les diverses régions. La difficulté d'estimer correctement ces effets s'explique en premier lieu par le problème de la causalité inversée. Étant donné que la bonne tenue de l'emploi dans une région attire d'habitude des immigrants en grand nombre, la simple comparaison du marché de l'emploi entre les régions à faible et à forte immigration ne dit rien quant à l'impact de ce phénomène sur le marché de l'emploi. Pour contourner le problème de la causalité inversée, nous utilisons une pression migratoire hypothétique qui se serait produite si les immigrants avaient fait dépendre leur décision de s'établir en Suisse uniquement de leur appartenance à un réseau de compatriotes. Cette variable mesure la partie «exogène» de la pression migratoire régionale et est indépendante de la situation actuelle de l'emploi dans la région. En conséquence, on peut exclure en grande partie la causalité inversée comme explication de l'absence d'effets d'éviction substantiels dans notre analyse empirique.

Suisse. Nous ne constatons pas d'effet significatif sur le taux d'emploi de cette dernière catégorie de population. En d'autres termes, si l'immigration semble avoir fait progresser le chômage, rien ne prouve statistiquement qu'elle ait fait diminuer l'emploi.

L'effet de l'ALCP ne peut pas être déterminé pour l'emploi des frontaliers, car la grande majorité d'entre eux proviennent d'États de l'UE, de sorte qu'il n'existe pas de scénario contrefactuel. Nous nous bornons donc à présenter l'effet de l'augmentation totale de l'emploi des frontaliers, dont le seul résultat significatif est un recul de 0,39 point de pourcentage du taux d'emploi pour les immigrants de longue date hautement qualifiés.

Le marché suisse de l'emploi demeure robuste

Globalement, l'étude conclut que le marché suisse de l'emploi a bien supporté la forte augmentation de l'immigration constatée depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP. Ce bilan réjouissant est probablement à mettre à l'actif du profil des immigrants – pour l'essentiel hautement qualifiés – qui peuvent certes se substituer à des personnes établies en Suisse ayant le même niveau de



eGovernment-Symposium 2013

7^e Symposium National eGovernment
5 novembre 2013, BERNEXPO Mobile Government

www.egovernment-symposium.ch



SAVE
the
DATE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des Finances DFF
Unité de gestion informatique de la Confédération UIC

Haute école spécialisée
Bernese
Centre de compétence
Haute école de gestion et
d'ingénierie

idheap

CH

POWER POUR LA SUISSE!
Une initiative du Parlement et de l'Économie

swissICT

ERI